

Ça a crépité, ça explosait" : un compteur Linky prend feu dans un immeuble de Pau

[A La Une Pyrénées Atlantiques Pau](#)

Publié le par **Gabriel Blaise**.



Le compteur avait été installé deux ans plus tôt.

Un compteur communicant a pris feu jeudi soir dans un immeuble du centre de Pau

Un compteur communicant **Linky** a brûlé dans un immeuble du centre de Pau, jeudi soir, [ont rapporté nos confrères de « La République des Pyrénées »](#). Une habitante a ouvert le local renfermant les compteurs, d'où s'échappait de la fumée, et « ça a **crépité**, ça **explosait** », raconte son compagnon, Florian, qui a assisté à la scène avec leurs deux enfants.

« Un copain l'a sortie, puis, quand la flamme s'est propagée, le voisin restaurateur l'a éteinte avec des torchons. Les pompiers nous ont dit que si elle avait été touchée, ma femme aurait été collée au mur et électrocutée », témoigne-t-il encore.

Pas un premier cas

Un technicien d'Enedis (ex-EDF) a changé le compteur dès mercredi soir, et l'ensemble de l'installation doit être vérifiée ce lundi. Selon les habitants, **une odeur « comme de produits chimiques » était perceptible dans l'immeuble depuis plusieurs jours**. Le compteur avait été installé il y a deux ans. Les voisins se plaignaient d'interventions intempestives du disjoncteur.

- [Linky doit s'expliquer](#)

« Ce que ne comprends pas, c'est qu'on pose de nouveaux systèmes électroniques sans les accompagner d'un système de détection, sans outil de contrôle. On ne souhaite pas polémiquer, mais juste pouvoir sentir en sécurité », explique Florian.

[Plusieurs incidents de ce type](#) ont eu lieu depuis le début de la campagne de pose des Linky en France en 2016, comme [à Montauban la semaine dernière](#). Enedis, qui a dans un premier temps assuré « qu'aucun incendie lié à ce type de matériel » n'avait encore été constaté, **précisait hier qu'il n'y avait « pas du tout d'augmentation du nombre d'incendies »** recensés autour des installations électriques, alors qu'on est à plus de 10 millions de compteurs posés.

À propos du cas palois, l'entreprise rappelle qu'il n'y a eu « aucun dommage corporel » et attend que l'expertise soit menée pour pouvoir communiquer plus avant.